



PRESENTATION

DE LA

TELE DECLARATION

DE LA TAXE DE SEJOUR

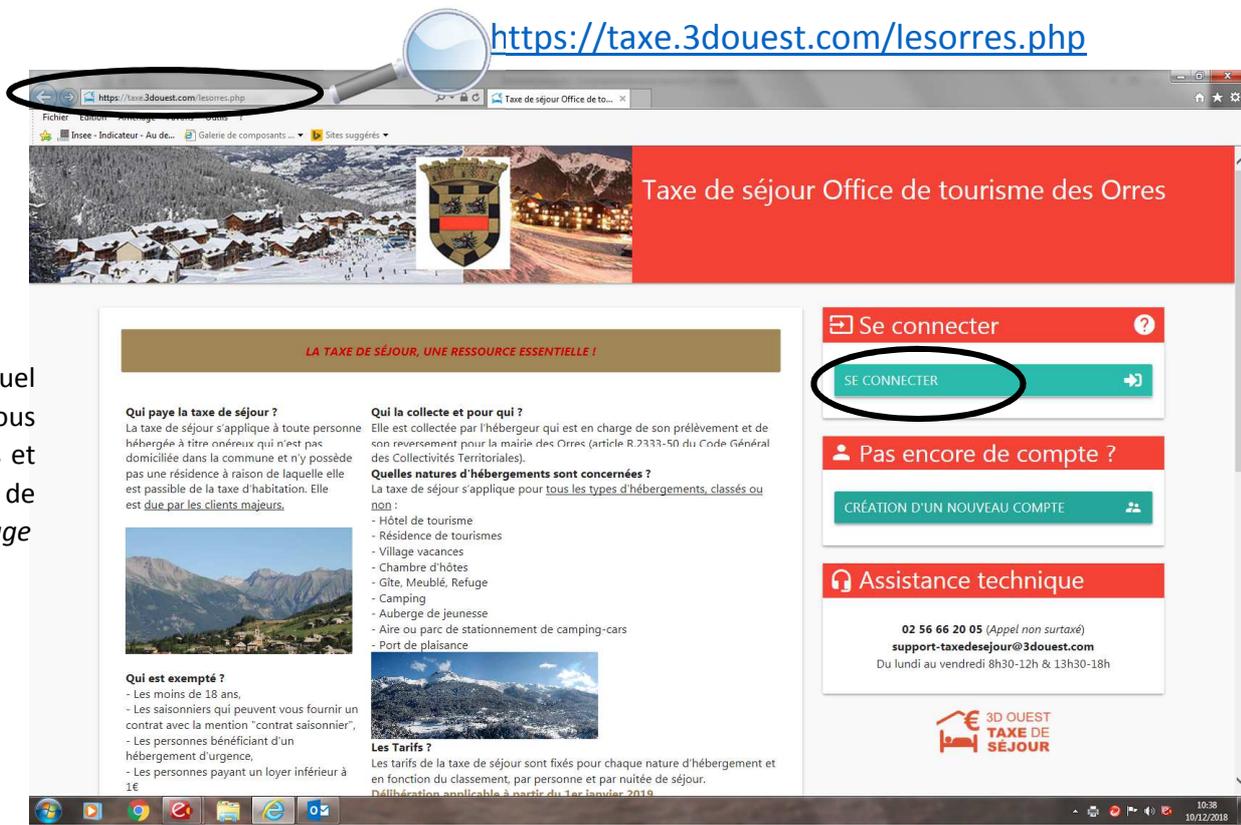
SUR 3D OUEST

REUNION DU 21/12/2018

Utilisation d'un navigateur récent : Google Chrome (téléchargement gratuit)

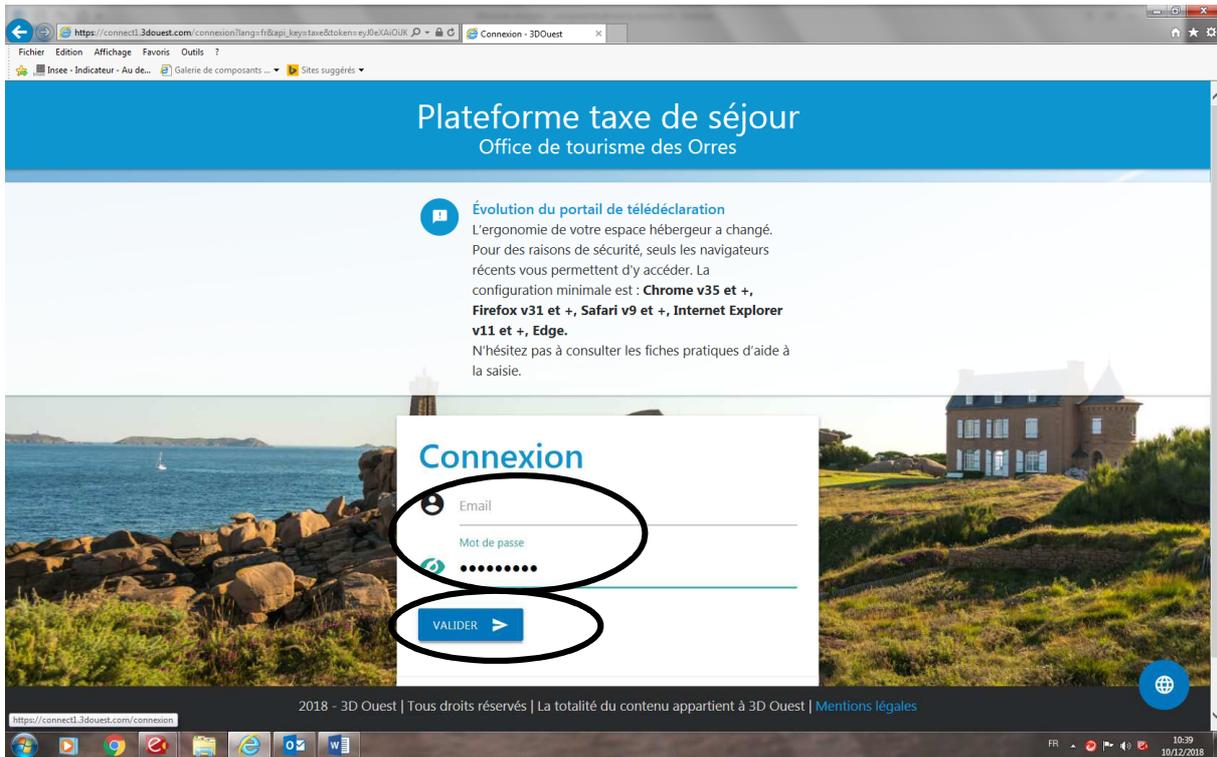
1)

Cf l'extrait du manuel utilisateur, pour vous connecter la 1^{ère} fois et générer votre mot de passe. En dernière page

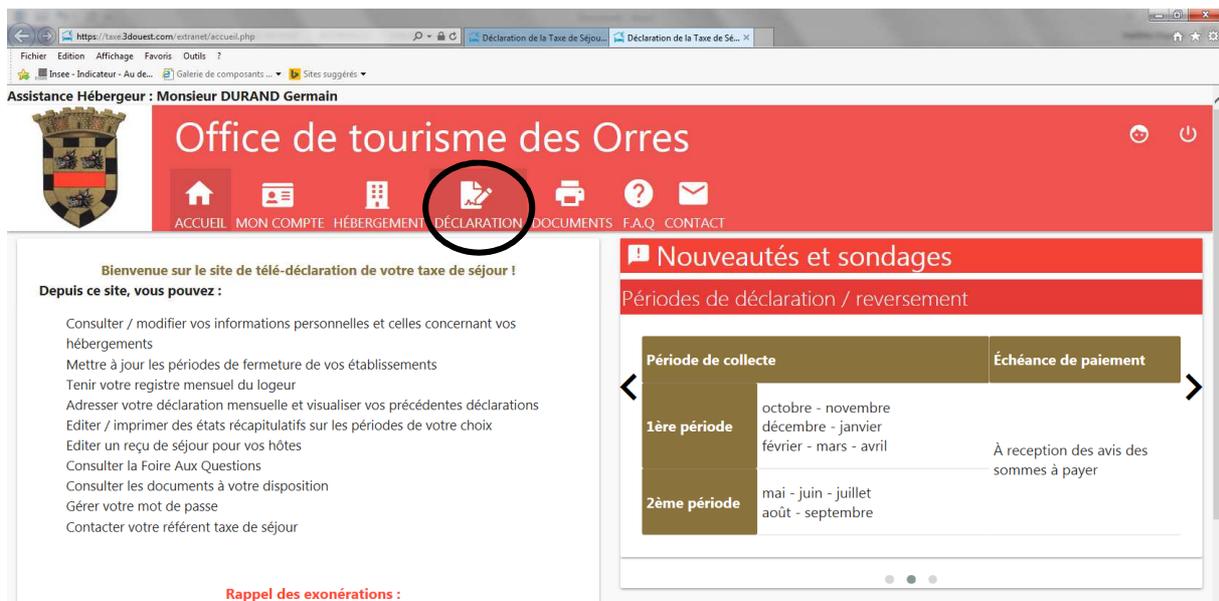


2)

Ici, il s'agit de votre adresse mail, qui sert de login



3)



4)

Assistance Hébergeur : Monsieur DURAND Germain

Office de tourisme des Orres

ACCUEIL MON COMPTE HÉBERGEMENT DÉCLARATION DOCUMENTS F.A.Q. CONTACT

Liste des 10 dernières déclarations

VALIDER LES DÉCLARATIONS SÉLECTIONNÉES ↓

Mois	Hébergement	Nb nuitées	Montant	Action	Statut
01/2019	(Meublés non classés) Les Meublades 05200 LES ORRES	4	2.50 €	SAISIR	<input type="checkbox"/>
11/2018	RESID'ORRES 05200 LES ORRES	2780	2070.00 €	SAISIR VALIDER	

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978) - Mentions légales -
Pour exercer ce droit, contactez nous par email à l'adresse comptabilite@mairie-lesorres.fr ou par courrier :
Office de tourisme des Orres
Mairie des Orres - Le Chef Lieu - 05200 Les Orres

5)

Il faut choisir ici avec les menus déroulants : l'hébergement et le mois concernés.

Assistance Hébergeur : Monsieur DURAND Germain

Office de tourisme des Orres

ACCUEIL MON COMPTE HÉBERGEMENT DÉCLARATION DOCUMENTS F.A.Q. CONTACT

Registre du logeur et déclaration de la taxe de séjour

← RETOUR

Nouveau registre

Hébergement :
Les Meublades

Mois :
Janvier 2019

COMMENCER

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978) - Mentions légales -
Pour exercer ce droit, contactez nous par email à l'adresse comptabilite@mairie-lesorres.fr ou par courrier :
Office de tourisme des Orres
Mairie des Orres - Le Chef Lieu - 05200 Les Orres

6)

Assurez-vous d'avoir saisi l'ensemble de vos séjours sur le mois avant de le valider, y compris ceux qui se terminent le mois suivant (les montants seront bien répartis sur chaque mois).
Leur date de fin pourra être modifiée ultérieurement si besoin

Mois : janvier 2019 Hébergeur : Monsieur DURAND Germain Hébergement : (Meublés non classés) Les Meublades Le Haut Forest 05200 LES ORRES Tarif : 5.000% du prix de vente, plafonné à 2.30€ + 0 % de part départementale

Mes séjours

Fiche explicative de la saisie

+ NOUVELLE DÉCLARATION

https://taxe.3douest.com/extranet/formulaire_declaration.php

Exemple pour un meublé non classé : 5%

7)

Il faut saisir ici les données, soit le montant du séjour et le logiciel calcule le prix à la nuitée et inversement.

Calcul du montant à collecter

Détail du séjour

Du 05/01/2019 Au 12/01/2019

Prix de la nuitée HT € 85,71

Prix de vente total HT € 600,00

Personnes accueillies: 5

Exonérations: 3

Provenance: France

Code postal: 69000

Montant de la taxe de séjour: 18,90 €

5% Taux multiplicateur x 85,71€ Par nuit ÷ 8 Personnes accueillies = 0,54€

5 Adultes assujettis x 7 Nuits = 35 Nuits x 0,54€ = 18,90€

SUPPRIMER SAUVEGARDER

Ne pas oublier de sauvegarder votre saisie en cliquant ici

Ici se trouve le montant de la taxe à collecter

= détails du calcul automatique ci-dessus

* Il faut entendre par unité :

Le nombre de chambres pour un hôtel, une chambre d'hôte

Le nombre d'appartements pour une résidence de tourisme

Mais pour un meublé, l'unité c'est 1 par meublé

Exemple pour un meublé classé : tarif fixe

Tarif fixe, déjà enregistré et fonction du nombre d'étoiles

Assurez-vous d'avoir saisi l'ensemble de vos séjours sur le mois avant de le valider, y compris ceux qui se terminent le mois suivant (les montants seront bien répartis sur chaque mois). Leur date de fin pourra être modifiée ultérieurement si besoin.

Mois: Janvier 2019 Hébergeur: Monsieur DURAND Germain Hébergement: (Meublés classés 2 étoiles) Tarif: 0,90€

Mes séjours

3 nuits Séjour Du 1 janvier 2019 au 2 janvier 2019 2,70 €

Détail du séjour

Du 01/01/2019 Au 02/01/2019

Personnes accueillies: 3

Exonérations: 2

Provenance: France

Code postal: 69000

Montant de la taxe de séjour: 2,70 €

Tarif appliqué 0,90€

3 Adultes assujettis x 1 Nuit = 3 Nuits x 0,90€ = 2,70€

SUPPRIMER SAUVEGARDER

Ne pas oublier de sauvegarder votre saisie en cliquant ici

Il faut saisir ici les données demandées

Ici se trouve le montant de la taxe à collecter

= détails du calcul automatique ci-dessus

Autres fonctionnalités des onglets

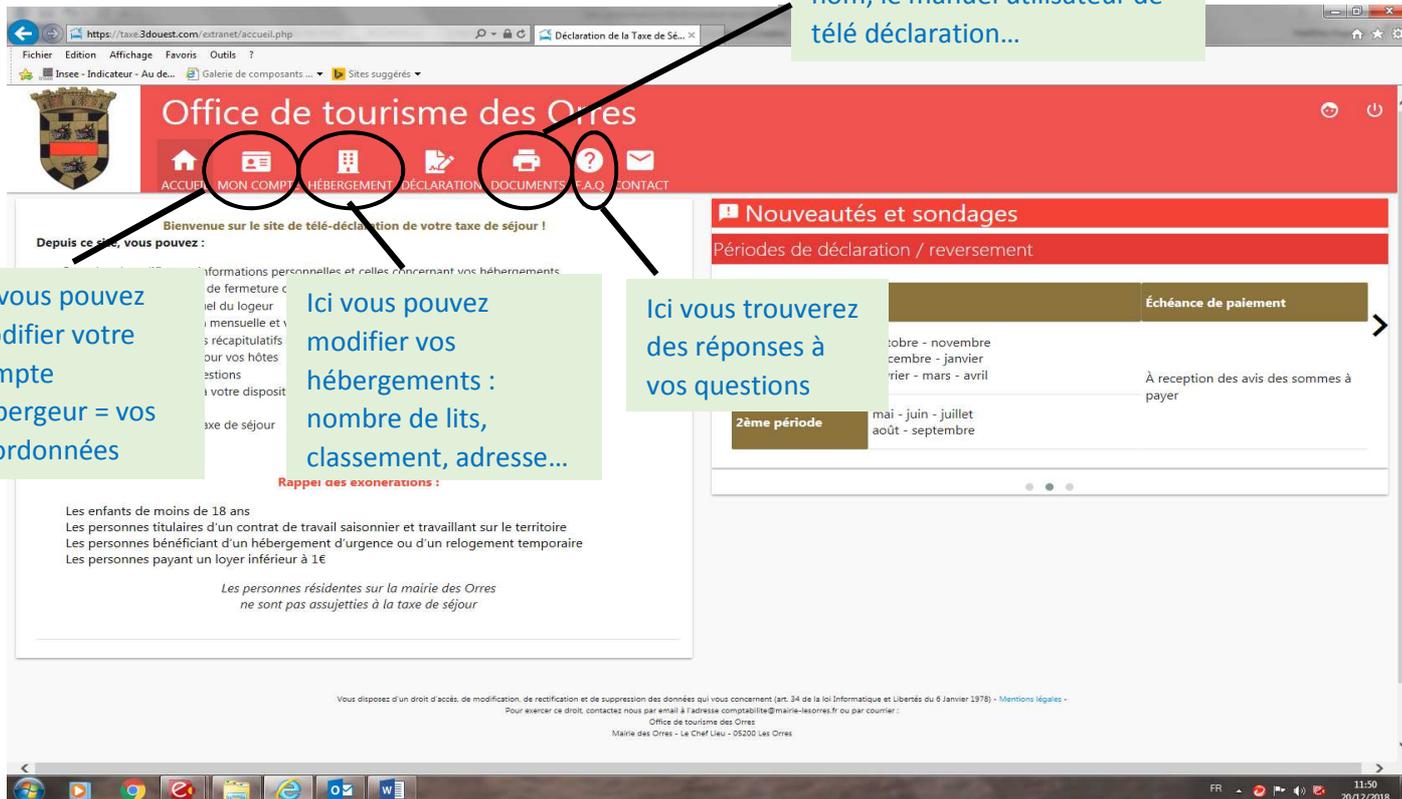
Depuis la page d'accueil, où vous trouverez ici toutes les informations générales

Ici vous pouvez imprimer votre registre, des reçus à votre nom, le manuel utilisateur de télé déclaration...

Ici vous pouvez modifier votre compte hébergeur = vos coordonnées

Ici vous pouvez modifier vos hébergements : nombre de lits, classement, adresse...

Ici vous trouvez des réponses à vos questions



Extrait de la délibération n° 2018-42

Tarifs applicables dès le 01 janvier 2019

Catégories d'hébergement	Tarif €/nuit
Palaces	4,00
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,00
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,80
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,30
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles et chambres d'hôtes	0,80
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,60
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20
Tout hébergement <i>non</i> classé ou en attente de classement	5%

Des équipes à votre service :

👍 L'assistance de 3D Ouest :



Equipe Support

Cellule Taxe de séjour

Tél. : 02 56 66 20 05

support-taxedesejour@3douest.com

3D Ouest - 5 rue de Broglie – 22300 LANNION



👍 En Mairie des Orres :

Martine CHOSSAT, élue en charge de la taxe de séjour

Carine GROSGEORGE, référente de la taxe de séjour, Tél 04 92 44 15 56,
comptabilite@mairie-lesorres.fr

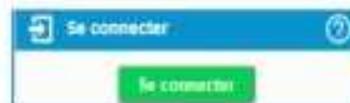
Marie DUCRUET, assistante technique pour la taxe de séjour, Tél 04 92 44 16 05
marie.ducruet@lesorres.com

Le lien du site internet de la Mairie avec toutes les informations utiles sur la taxe de séjour :
<http://www.mairie-lesorres.fr/taxe-sejour-1>



Pour se conformer aux nouvelles exigences européennes du RGPD (règlement général sur la protection des données), la connexion à votre portail taxe de séjour évolue.

1^{ère} connexion ou réinitialisation de votre mot de passe



1/ A partir de votre page d'accueil, cliquez sur « se connecter »

2/ Vous êtes redirigé sur la page de connexion, cliquez sur « nouveau mot de passe »



3/ Renseignez votre mail et validez.

4/ Vous recevez un mail de création de mot de passe, cliquez sur le bouton « Créer le mot de passe ».

Attention le lien est valable 24 heures.

5/ Choisissez un mot de passe conforme aux préconisations CNIL : pour vous guider 3 méthodes sont proposées :

- Choix 1 : saisir un mot de passe de votre choix,
- OU choix 2 : générer un mot de passe aléatoire conforme,
- OU choix 3 : générer un mot de passe à partir d'une phrase.

6/ Votre mot de passe créé, vous êtes redirigé sur la page de connexion.

- Entrez votre identifiant (votre adresse e-mail) ainsi que le mot de passe que vous venez de créer.
- Nous vous recommandons d'enregistrer cette page dans vos favoris ainsi que le mot de passe dans votre navigateur afin de faciliter votre prochaine connexion.